

A, le.....

Monsieur le député,

Les débats parlementaires ont été stopper par le gouvernement qui a choisi d'imposer son texte « Loi travail » en utilisant le 49-3. Vous n'allez donc pas voter. Or ce texte remet en cause les fondements du Code du Travail. L'inversion de la hiérarchie des normes et la suppression du principe de faveur, fragiliseraient les salariés en faisant disparaître tout un pan de leurs droits. Dans de nombreux cas, l'accord d'entreprise va primer sur la loi généralisant les logiques de dumping social.

La réforme des licenciements économiques, qui permet à une entreprise de licencier sans réels problèmes économiques, va faciliter les licenciements boursiers. L'extension des accords de compétitivité va généraliser le chantage à l'emploi et permettre, par accord d'entreprise, de remettre en cause les clauses de notre contrat de travail (temps de travail, mobilité, etc.).

Les quelques modifications formulées à la marge du projet, ainsi que les annonces faites en direction des étudiants, n'en changent pas la finalité. C'est un projet destructeur des droits et des garanties pour l'ensemble des salariés.

Nous ne voulons pas d'un texte qui nous renvoie vers le passé en détruisant les droits des salariés et nous vous demandons de voter contre la loi Travail

Aujourd'hui, pour prendre en compte l'expression d'une large majorité de français opposés à ce texte de loi, il vous reste la possibilité de déposer et de voter des motions de censure au gouvernement. Nous vous demandons d'agir en toute responsabilité.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Député, en notre résolution, quant à nous, de tout faire pour y parvenir à obtenir le retrait de ce texte.

Syndicat

Nom, adresse